



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 septembre 2022

Nombre de Conseillers : en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de PESCHADAIRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON, Maire.

C.S.P BASKET : subvention pour 24h du basket

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de subvention établi par le C.S.P BASKET d'un montant de 800 € à l'occasion de la manifestation « les 24h du basket » qui ont eu lieu en juin. Vote à l'unanimité

Vente domaine public – Gagnat

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de cession d'une partie du domaine public au profit d'un habitant du village. Vote à l'unanimité

Vente bien de section – Vernières - parcelle AK 107

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de cession et autorise la consultation et la convocation des électeurs de la section. Vote à l'unanimité

Vente bien de section – Mignot - parcelle AD 40

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de cession et autorise la consultation et la convocation des électeurs de la section. Vote à l'unanimité

CCEDA : ENFANCE JEUNESSE

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition des locaux et la convention de prestation de service relative à la fourniture de repas par la commune. Vote à l'unanimité.

CDG 63 : SERVICE RETRAITE

Le conseil municipal approuve l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le CDG 63. Vote à l'unanimité.

CONSEIL DEPARTEMENTAL : ADIT 63

Le conseil municipal approuve la modification de la convention d'adhésion au service de l'ADIT 63 et désigne l'ADIT comme délégué RGPD pour la Commune. Vote à l'unanimité.

CCEDA : CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT concernant le transfert de compétence gestion des accueils de loisirs sans hébergement et mercredis périscolaires. Vote à l'unanimité.

Le Maire
Florent MONEYRON

